



GUIDE DE SAISIE DE VOTRE DECLARATION EN LIGNE

**Nous vous conseillons avant tout de
remplir la déclaration n°2035 sur papier
ainsi que votre dossier ARAPL
et ensuite de saisir à l'écran**

SOMMAIRE

I- 1 ^{ERE} CONNEXION	2
II- CHANGEMENT DE MOT DE PASSE	2
III- PERTE DU MOT DE PASSE	3
IV- SAISIE DE VOTRE DECLARATION	3
V- SAISIE DE VOTRE DOSSIER ARAPL	12
VI- VALIDATION ET ENVOI	12
VII- SUIVI DE VOTRE DECLARATION	14
VIII- ENVOYER UNE LIASSE RECTIFICATIVE	15



Tout logiciel bloqueur de pop-up doit être désactivé

I - ⇒ 1^{ère} connexion :

Pour accéder à cet espace sécurisé vous avez rempli les champs suivants :

EXTRANET Espace Sécurisé Adhérent

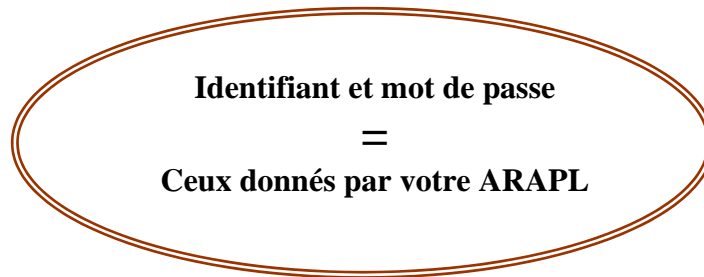
Identifiant :

Mot de passe :

Connexion

Mot de passe oublié ?

Nombre de tentative(s) restante(s) : 5



II- CHANGEMENT DE MOT DE PASSE :

Lors de votre **première connexion** pour la saisie de votre liasse fiscale, il vous est demandé de changer votre mot de passe.



- Le nombre de **caractères minimum** est de 5 lettres ou chiffres et de 8 caractères **maximum**



- Ne divulguez pas ce mot de passe, il est strictement confidentiel et donne accès à votre dossier fiscal.

CHANGEMENT DE MOT DE PASSE

Ancien mot de passe	<input type="text"/>
Nouveau mot de passe	<input type="password"/>
Confirmation du mot de passe	<input type="password"/>

Mot de passe communiqué par votre ARAPL

IMPORTANT : Pour les connexions suivantes

➤ **Pour entrer dans l'espace sécurisé du site ARAPL** : l'identifiant et le mot de passe sont toujours ceux délivrés par l'ARAPL

➤ **Pour accéder à votre espace sécurisé Extranet et à la saisie de votre 2035** : l'identifiant est celui attribué par l'ARAPL mais **le mot de passe est celui que vous avez choisi lors de votre première connexion** à la saisie en ligne

III- PERTE DE VOTRE MOT DE PASSE :

Si vous perdez votre mot de passe, veuillez cliquer sur « **Mot de passe oublié** »

ESPACE SECURISE POUR LES ADHERENTS

Vous avez oublié votre mot de passe ?

Saisissez votre identifiant de connexion et votre mot de passe Extranet vous sera envoyé instantanément sur votre adresse e-mail.

Identifiant :

[Retour à l'accueil](#)

Celui communiqué par votre ARAPL

☒ Un mail vous sera envoyé **instantanément** avec votre mot de passe

IV – LA SAISIE DE VOTRE DECLARATION 2035 ET DE VOTRE DOSSIER ARAPL:

PREAMBULE :









⇒ Vous pouvez **A TOUT MOMENT** de votre saisie, quitter et sauvegarder les informations en cliquant sur

**Quitter et
terminer ultérieurement**











⇒ Lorsque vous aurez **VALIDE** votre envoi :

- Votre déclaration 2035 et ses annexes seront transmises directement à la Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP) et à votre ARAPL
- Les renseignements complémentaires ne seront transmis qu'à l'ARAPL
- L'ARAPL dématérialisera votre attestation vers la DGFIP et un exemplaire vous parviendra dans votre espace sécurisé ou par courrier

ECRAN N°1 Vous cliquez sur « VOTRE DOSSIER FISCAL »

 Accueil	
 Boîte de réception	
 Vos archives courriers	
 Votre dossier fiscal	
 Base documentaire	
 Espace documents	
 Nous écrire	
 Quitter l'application	

ECRAN N°2 : Vous cliquez sur «NOUVELLE DECLARATION»

 Votre dossier fiscal	
<u>Nouvelle déclaration</u>	
Légende :  Accepté  Accepté avec anomalie  Rejeté	 <i>Symboles de suivi de votre liasse fiscale</i>
 Documentation  Vidéo de la saisie en ligne	 <i>Ce guide d'utilisation</i>  <i>Vous permet de visualiser la vidéo sur la saisie</i>
 <u>Télétransmission directe</u>	<i>Permet la télétransmission par votre logiciel de comptabilité BNC EXPRESS- EBP..</i>

ECRAN N°3 : L'écran suivant s'affiche

Veillez sélectionner l'année fiscale à saisir

Exercice

VALIDEZ


Saisissez l'année fiscale sur 4 caractères (exemple : 2009) et **validez**


ECRAN N°5 : Récapitulatif des formulaires que vous pouvez saisir


Saisie du dossier fiscal


INFOOGA AURELIA
MEDECIN


Exercice 2009


 **Identification**


 **Saisie 2035**


 **Saisie 2035 Suite page 1**

 **Saisie 2035 Suite page 2**

 **Saisie 2035 A**

 **Saisie 2035 B**

 **Annexes ZFU**


 **Saisie Fiche de renseignements complémentaires**


[Quitter](#) [Validation et Envoi](#)


Si vous devez adresser à votre service des impôts des documents qui ne sont pas dématérialisables (ex : crédit d'impôt formation), vous devez les lui adresser au format papier.

Si vous avez omis d'ajouter des CERFAS vous pouvez les rajouter en cliquant sur ce lien

Ajouter des Cerfas

 Liasse fiscale

 renseignements complémentaires.

Le symbole  vous permet de générer un fichier PDF de votre saisie et d'imprimer la 2035 ou les renseignements complémentaires

Permet un accès direct aux formulaires de la 2035

ACCES A LA 2035



Vous devez cliquer sur **Saisie 2035**

Saisissez en suivant les formulaires :

- La déclaration 2035
- Les Cerfas supplémentaires (annexes de la déclaration : A, B , E et autres annexes)
- Les renseignements complémentaires

Pour vous déplacer d'une zone à l'autre, vous devez utiliser la touche « **TABULATION** » de votre clavier

La validation de la zone saisie se fait par la touche « TABULATION ».

Vous avez la possibilité de **mettre en surbrillance** les champs à compléter (voir page suivante)

La zone sur laquelle se trouve le curseur s'affiche en rose.

PAGE 2035 :

REVENUS NON COMMERCIAUX ET ASSIMILÉS
RÉGIME DE LA DÉCLARATION CONTRÔLÉE
N° 2035 - (2008)

Adresse du service où cette déclaration doit être déposée

Identification du destinataire

Adresse du déclarant (Quand celle-ci est différente de l'adresse du destinataire)

S.I.E. N° dossier Clé Régime Insp. IFU

DECLARANT r° siret: 31573502700031 N° de téléphone

Indiquez ci-contre les éventuelles modifications intervenues (ancienne adresse en cas de changement au 1er janvier précédent, rectification des informations préidentifiées sur la déclaration, etc...):

Adresse des cabinets secondaires:

Adresse du domicile du déclarant:

Cochez si vous souhaitez que les champs à compléter en surbrillance

Imprimer

Page suivante >>

Accès direct : 203E

Quitter et terminer ultérieurement

Erreurs Détectées

- 1- La date de début d'activité doit être renseignée.
- 2- Le bénéfice OU le déficit doit être renseigné.
- 3- Absence de lieu de la déclaration.
- 4- Absence de la date de la déclaration.

Vous pouvez mettre en surbrillance les champs à compléter en cochant ici

A la fin de votre saisie, cliquez sur « page suivante ».

Les erreurs détectées apparaissent en rouge dans la partie droite (pensez à corriger les éventuelles erreurs de saisie).

PAGE 2035 SUITE PAGE 1 :

REVENUS 2009

N° 2035 SUITE (2008)
Si ce formulaire est déposé sans informations chiffrées, cocher la case Néant ci-contre :

SERVICES ASSURÉS par vous de façon régulière et rémunérés par des salaires :

Désignation des employeurs

(+) Ajouter un employeur

PERSONNEL SALARIÉ (A)

Nombre total des salariés : dont handicapés : dont apprentis : Société civile ou - quote-part vous in

Montant brut des salaires (extrait de la déclaration DADS 1 de 2007) :

I - IMMOBILISATIONS ET AMORTISSEMENTS (B)

Nature des immobilisations (ou éléments décomposés)	Date d'acquisition ou de mise en service 1	Prix total payé T.V.A. comprise 2	Montant de la T.V.A. déduite 3	Base amortissable col 2 - col 3 4	Mode et taux d'amortissement* 5	Montant des amortissements	
						antérieurs 6	de l'année 7
(+) Ajouter une ligne	Totaux						

***Case « Néant »**
A cocher si le formulaire est déposé sans information chiffrée*

Si une liasse a déjà été télé-déclarée l'année précédente, il vous est proposé de récupérer les informations du tableau des immobilisations.

REVENUS 2009

N° 2035 SUITE (2008)
 Si ce formulaire est déposé sans informations chiffrées, cocher la case Néant ci-contre :

Cochez si vous sou-
 les champs à compléter
 surbrillance

Imprimer

<< Page précédente

Page suivante >>

Accès direct :

2035 Suite page 2

Quitter et
 terminer ultérieu-

- DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES (C)								
Nature des immobilisations cédées	Date d'acquisition	Date de cession	Valeur d'origine	Amortissements	Valeur résiduelle	Prix de cession	Plus ou moins-values	
							à court terme	à long terme
			1	2	3	4	5	6
(+) Ajouter une ligne							Plus ou moins-value nette à court terme (à reporter ligne CB ou CK de l'annexe 2035 B)	
Vous optez pour l'étalement de la plus-value à court terme : Montant pour lequel l'imposition est différée (C)				Plus-value nette à long terme imposable (à reporter page 1 de la déclaration 2035)				
Plus-values à court terme exonérées (C)				Plus-values nettes à long terme exonérées (C) (à reporter page 1 de la déclaration 2035)				
Article 151 septies du CGI		Article 238 quindecies du CGI		Article 151 septies du CGI		Article 238 quindecies du CGI		
Article 151 septies du CGI				Article 151 septies A du CGI		Article 151 septies B du CGI		

Le cadre ci-dessous ne concerne que les sociétés. Il n'apparaît pas pour les personnes exerçant à titre individuel.

III - RÉPARTITION DES RÉSULTATS ENTRE LES ASSOCIÉS (tableau réservé aux sociétés) (D)					
Nom, Prénom, domicile des associés	Parts dans les résultats en %	Répartition du résultat fiscal			de la plus-value nette à long terme
		Quote-part du résultat	Charges professionnelles individuelles	Montant net	
(+) Ajouter un associé		Totaux généraux			

PAGE 2035 A :

REVENUS 2009

COMPTÉ DE RESULTAT FISCAL

Si ce formulaire est déposé sans informations chiffrées, cocher la case Néant ci-contre :

Ne porter qu'une somme par ligne (ne pas porter les centimes)

Cochez si vous souhaitez que les champs à compléter surbrillent
[Imprimer](#)
[<< Page précédente](#)
[Page suivante >>](#)
 Accès direct : 2035 A
[Quitter et terminer ultérieurement](#)
Erreurs Détectées
 1- Vous devez cocher ou la case AL.
 2- Vous devez cocher ou la case CW ou l.

1 NOM ET PRÉNOMS OU DÉNOMINATION		AAA	
ACTIVITÉ nature (1) :	aaa	Code activité pour les praticiens médicaux	
N° SIRET	31573502700031	si exercice en société (2)	AV <input type="checkbox"/> Nombre d'associés AS <input type="checkbox"/>
Résultat déterminé (2) :	d'après les règles «recettes-dépenses» AK <input type="checkbox"/> d'après les règles «créances-dettes» AL <input type="checkbox"/>		
Comptabilité tenue (2) :	Hors taxe CV <input type="checkbox"/>	Taxe incluse CW <input type="checkbox"/>	Non assujéti à la TVA AT <input type="checkbox"/>
Si vous êtes adhérent d'une association agréée (2)	AM <input type="checkbox"/> Année d'adhésion AN 2007	Nombre de salariés AP <input type="checkbox"/>	Salaires nets perçus AR <input type="checkbox"/>
Montant des immobilisations (report du total des bases amortissables hors TVA déductible de la col. 4 du tableau I de la déclaration n° 2035)	DA		

2 RECETTES	1	Recettes encaissées y compris les remboursements de frais	AA		
	2	A déduire Débours payés pour le compte des clients	AB		
	3	Honoraires rétrocedés	AC		
	4	Montant net des recettes	AD		
	5	Produits financiers	AE		
	6	Gains divers (à détailler en extension 1)	AF		
	7	TOTAL (lignes 4 à 6)	AG		
3	8	Achats	BA		
	9	Frais de personnel Salaires nets et avantages en nature	BB		
	10	Charges sociales sur salaires (parts patronale et ouvrière)	BC		
	11	Taxe sur la valeur ajoutée	BD		
	12	Impôts et taxes Taxe professionnelle	BE		
	13	Autres impôts	BS		
	14	Contribution sociale généralisée déductible	BV		

EXPENSES PROFESSIONNELLES	15	Loyer et charges locatives	BF		
	16	Location de matériel et de mobilier - dont redevances de collaboration	BW		BG
	17	Entretien et réparations			
	18	Personnel intérimaire			
	19	Petit outillage			
	20	Chauffage, eau, gaz, électricité			
	21	Honoraires ne constituant pas des rétrocessions			
	22	Primes d'assurances			
	23	Frais de véhicules (cochez la case si évaluation forfaitaire <input type="checkbox"/>)			
	24	Autres frais de déplacements (voyages...)			
	25	Charges sociales personnelles : dont obligatoires BT <input type="checkbox"/> dont facultatives BU <input type="checkbox"/>			BH
	26	Frais de réception, de représentation et de congrès			
	27	Fournitures de bureau, frais de documentation, de correspondance et de téléphone			
28	Frais d'actes et de contentieux				
29	Cotisations syndicales et professionnelles	BY			
30	Autres frais divers de gestion (à détailler en annexe)				
31	Frais financiers				
32	Pertes diverses (à détailler en extension 2)				
33	TOTAL (lignes 8 à 32)			BI	



Pensez à compléter le détail des postes :

- gains divers*,
- autres frais divers de gestion,
- pertes diverses*, en cliquant sur le lien « à détailler en annexe »,
- divers à réintégrer*.

Ces informations seront récupérées dans l'annexe des renseignements complémentaires ARAPL (sauf divers à réintégrer).

(NB : *Les extensions sont demandées par l'Administration fiscale).

REVENUS 2009

COMPTE DE RESULTAT FISCAL

Si ce formulaire est déposé sans informations chiffrées, cocher la case Néant ci-contre :

Ne porter qu'une somme par ligne (ne pas porter les centimes)

Les champs à compléter surbrillance

Imprimer

<< Page précédente

Page suivante >>

Accès direct :

2035 B

Quitter et terminer ultérieurement

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT	4	Excédent (ligne 7 – ligne 33)		CA				
	35	Plus-values à court terme		CB				
	36	Divers à réintégrer		CC				
	37	Bénéfice Sté civile de moyens		CD				
	38	TOTAL (lignes 34 à 37)		CE				
	39	Insuffisance (ligne 33 – ligne 7)		CF				
	40	Frais d'établissement		CG				
	41	Dotation aux amortissements		CH				
	42	Moins-values à court terme		CK				
	43	Divers à déduire	dont exonération sur le bénéfice « zone franche urbaine »	CS		dont exonération sur le bénéfice « pôle de compétitivité »	AX	
			dont exonération sur le bénéfice « entreprise nouvelle »	AW		dont abondement sur l'épargne salariale	CT	
			dont exonération « jeunes entreprises innovantes »	CU		dont abattement sur le bénéfice « jeune artistes »	CO	
			dont exonération médecins « zones défavorisées en offre de soins »	CI		dont déductions « médecins conventionnés de secteur I »	CQ	
	44	Déficit Sté civile de moyens		CM				
	45	TOTAL (lignes 39 à 44)		CN				
	46	Bénéfice (ligne 38 – ligne 45)		CP				
47	Déficit (ligne 45 – ligne 38)		CR					
5	Taxe sur la valeur ajoutée		CX					
	Montant de la TVA afférente aux recettes brutes :		CY					
	Montant de la TVA afférente aux achats (biens et services autres qu'immobilisations) :		CZ					
	- dont montant de la TVA afférente aux honoraires rétrocedés :		CU					
6	Taxe professionnelle		AU					
7	Barèmes kilométriques (évaluation forfaitaire des frais de transport : autos et/ou motos)							
(1) Type : T (véhicule de tourisme) ; M (moto) ; V (vélomoteur, scooter) ; (2) mettre une croix dans la colonne ; (3) Indiquer : super, diesel, super sans plomb, GPL.								
Désignation des véhicules :								
Modèle (s)	Type (1)	Puissance fiscale	Barème BNC (2)	Barème Bic (2)				
			(2)	Type de carburant (3)				
				Kilométrage professionnel				
				Indemnités kilométriques déductibles				
				Amortissements pratiqués à réintégrer (si véhicules inscrits au registre des immobilisations)				
Ajouter une ligne - Frais réels non couverts par les barèmes kilométriques								
Total A à reporter ligne 23 de l'annexe 2035 A ; Total B à reporter au cadre B de la page 2 de la déclaration 2035								

A compléter

Détailler les autres sommes portées en « divers à déduire » hors ceux déjà prévus dans ce tableau

Si une liasse a déjà été télé-déclarée l'année précédente, il vous est proposé de récupérer les informations concernant le ou les véhicule(s).

Une aide au calcul des frais de véhicules vous est proposée après avoir saisi : le type, la puissance et le barème (sauf pour les formes juridiques de type « société » calcul particulier du barème).

IMPORTANT

Le barème en ligne est le dernier publié par l'Administration fiscale.

**Aide au calcul des frais de transport
barème BNC**

Les informations ainsi que les résultats présentés ci-après le sont à titre indicatif.

Votre véhicule : CLIO (véhicule de tourisme)
 Sa puissance : 4 CV fiscaux
 Veuillez indiquer le kilométrage professionnel parcouru :

Le montant des indemnités kilométriques déductibles est de :

1359 €

*Formule utilisée d * 0,453
où d est la distance parcourue*

Récupérer le résultat de la simulation

Cliquez ici pour récupérer le kilométrage professionnel et les indemnités kilométriques dans le tableau des véhicules.

CERFAS SUPPLEMENTAIRES :



NOUVEAU EN 2010 : Si vos recettes nettes HT sont supérieures à 152.500 € vous devez remplir l'imprimé **2035 E et 1330 CVAE** (déclaration annuelle de cotisation sur la valeur ajoutée). Ces deux CERFAS seront disponibles à partir du 1^{er} avril 2010.

Si vous avez omis de sélectionner cet imprimé, vous cliquez sur **QUITTER ET REVENIR ULTERIEUREMENT** ⇒ Vous revenez sur l'écran « **Saisie du dossier fiscal** » ⇒ vous cliquez sur **CERFAS SUPPLEMENTAIRES** pour le sélectionner

ANNEXE LIBRE :

ANNEXE LIBRE MODELE 01 ANNEXLIB01
2008

Titre du document : Ce document contient une mention expresse (art. 1727 II-2 du CGI)

Titre de la colonne :

Cochez si vous souhaitez que les champs à compléter soient surbrillants
[Imprimer](#)
[<< Page précédente](#)
Accès direct :
 Mention Expresse
[Passer aux Renseignements Complémentaires](#)
[Quitter et terminer ultérieurement](#)

A cocher s'il s'agit d'une mention expresse.

Annexe libre : Note remise à l'administration **pour information**

Mention expresse : Note remise **expressément** à l'administration fiscale pour préciser à celle-ci les motifs de droit et de fait pour lesquels vous ne mentionnez pas certains éléments d'imposition en totalité ou en partie, ou vous donnez à ces éléments une qualification qui entraînerait éventuellement, si elle était fondée, une imposition atténuée ou vous faites état de déductions qui sont susceptibles d'être reconnues injustifiées par l'Administration (cf : Spécial 2035 dans la base documentaire). Dans ce cas, **cochez la case « mention expresse »**.

Lorsque tous vos CERFAS et annexes sont saisis, passez ensuite à **la saisie des renseignements complémentaires**

IV- LA SAISIE DES RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Page 1 :

Comme pour la 2035, vous pouvez mettre en surbrillance les champs à compléter. Si vous avez omis des renseignements ou fait des erreurs de report l'indication remonte dans la colonne de droite.

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES 2009

Evénements exceptionnels intervenus en 2007 à préciser :

Avez-vous cessé votre activité en 2009 ? Si oui, à quelle date ?

Exercez vous une autre activité par ailleurs ?

Avez-vous fait l'objet d'un contrôle fiscal en 2009 ? (Si oui, envoyer une copie de la notification à l'ARA-PL)

Connaissez-vous des difficultés économiques ou financières qui vous placent dans une des situations ci-dessous ?

difficultés de trésorerie Procédure de sauvegarde Si oui, laquelle

autre : préciser

Locaux professionnels

Désignation (adresse)	
<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>

Ensuite, vous cliquez sur **page suivante** pour continuer la saisie

Cliquez si vous et
mettre les champs à
en surbrillance

[Imprimer](#)

[Page suivante >>](#)

Accès direct :

[Quitter pour sau
ou pour envo](#)

Erreurs Détect

1- Vous devez indiquer :
avez exercé une autre
par ailleurs.

2- Vous devez indiquer :
avez fait l'objet d'un c
fiscal en 2006.

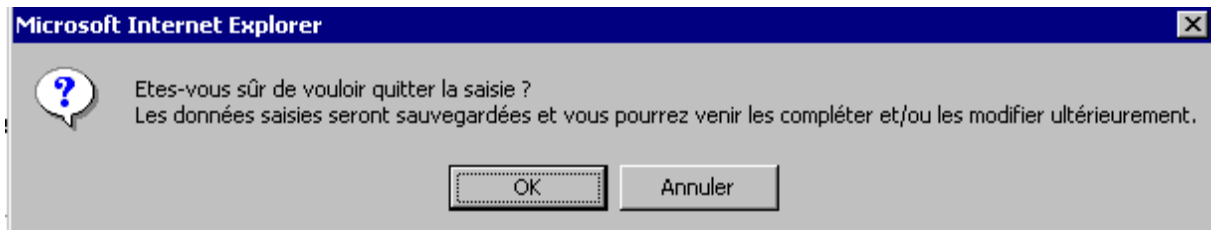
3- Vous devez indiquer :
redevable ou non de l

V- VALIDATION ET ENVOI

Une fois la saisie de votre déclaration terminée, cliquez sur le bouton :

**Quittez pour sauvegarder
ou envoyer**


La fenêtre suivante monte pour confirmation :







Si vous confirmez, vous revenez sur la page suivante :


Saisie du dossier fiscal


INFOOGA AURELIA
MEDECIN
Exercice 2009


 [Identification](#) [Ajouter des Cerfas](#)


 [Saisie 2035](#)  Liasse fiscale


 [Saisie 2035 Suite page 1](#)  renseignements complémentaires.

 [Saisie 2035 Suite page 2](#)

 [Saisie 2035 A](#)

 [Saisie 2035 B](#)

 [Annexes ZFU](#)

 [Saisie Fiche de renseignements complémentaires](#)

Cliquez ici pour envoyer la liasse fiscale



[Quitter](#) [Validation et Envoi](#)

Si vous devez adresser à votre service des impôts des documents qui ne sont pas dématérialisables (ex : crédit d'impôt formation), vous devez les lui adresser au format papier.

L'écran suivant apparaît :

Votre dossier fiscal

Attention, l'envoi de la liasse fiscale saisie est définitif

 DES ERREURS ONT ETE DETECTEES LORS DU CONTROLE DE VOTRE LIASSE FISCALE 

[CLIQUEZ ICI POUR LES CONSULTER](#)

Les destinataires de votre liasse sont :

- La Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP *)
- Votre ARAPL

La fiche de renseignements complémentaires ARAPL est seulement destinée à votre ARAPL

Souhaitez vous l'envoyer ?

Cliquez **une seule fois** pour envoyer

(*) *Votre service des impôts récupérera le fichier télétransmis au moyen de votre identifiant qui est votre numéro de Siret*

Vous pouvez consulter et imprimer la liste des erreurs détectées et éventuellement **corriger** votre déclaration (cliquez sur « **NON** »)

Si **votre saisie est correcte**, cliquez sur « **OUI** » pour confirmer l'envoi.

VII -SUIVI DE VOTRE DECLARATION

Vous avez confirmé votre envoi, l'écran suivant apparaît :

ARAPL	Votre dossier fiscal	
	Liasse fiscale 2009 05/02/2010 :1 envoi	<input type="button" value="Rectifier"/> <input type="button" value="Visualiser"/>
	+ Renseignements complémentaires Envoyée le 05/02/2010	
	D.G. I ARAPL	
Votre dossier fiscal		
	Liasse fiscale 2008 05/02/2009 :1 envoi	<input type="button" value="Rectifier"/> <input type="button" value="Visualiser"/>
	+ Renseignements complémentaires Envoyée le 05/02/2009	
	D.G.I [06/02/2009] ARAPL [06/02/2009]	
Nouvelle déclaration		
Légende :		
Accepté		
Accepté avec anomalie		
Rejeté		

Nb : En cliquant également sur les ronds de couleur apparaîtra un message

- Votre liasse a été acceptée par la Direction Générale des Finances Publiques (DGFiP)
- Votre liasse est acceptée avec anomalie par la DGFiP
- Votre liasse a été rejetée par la DGFiP : contactez votre ARAPL ou votre SIE

De plus, vous recevrez **un mail d'accusé de réception** de la DGFiP

VIII- LIASSE RECTIFICATIVE :

Si vous souhaitez modifier et renvoyer une liasse déjà envoyée, revenir sur « Votre dossier fiscal » et cliquer sur

ARAPL	Votre dossier fiscal	
	Liasse fiscale 2009 05/02/2010 :1 envoi	<input type="button" value="Rectifier"/> <input type="button" value="Visualiser"/>
	+ Renseignements complémentaires Envoyée le 05/02/2010	
	D.G. I (07/02/2010) O.G.A (07/02/2010)	
Votre dossier fiscal		

L'écran suivant s'affiche :

Exercice fiscal à modifier : 2009

Que voulez-vous modifier ?	
Sélectionnez une option parmi les 3 proposées ci-dessous :	
<input type="checkbox"/>	La déclaration n° 2035 et la fiche de renseignements complémentaires ARAPL
<input type="checkbox"/>	La déclaration n° 2035 (destinée à la D.G.F.I.P et à l'ARAPL)
<input type="checkbox"/>	La fiche de renseignements complémentaires ARAPL

[Valider](#)

Si vous modifiez votre 2035, apparaît l'écran suivant :

IDENTIFICATION

N° SIRET : Code activité NAF (facultatif) :

CIVILITE :

NOMS ET PRENOMS
ou DENOMINATION

PROFESSION :

ADRESSE :

CODE POSTAL : VILLE :

INFORMATION FISCALE

Catégorie fiscale : BNC

Régime fiscal : Déclaration contrôlée [Cerfas supplémentaires](#)

Date de début de l'exercice :

Date de fin de l'exercice :

Durée de l'exercice :

Cession / cessation d'activité
ou Décès de l'exploitant :

Déclaration rectificative :

[Commentaire :](#)

Zone de commentaire

[Quitter](#) [Suivant >>](#)

**Cochez OUI
si déclaration rectificative**

**Indiquez toujours dans la zone « commentaire » le motif
ou la correction qui nécessite un nouvel envoi**

Faites vos modifications et validez votre envoi conformément à la procédure « VALIDATION ET ENVOI »(page 12 et suivantes).